

défaillant en atelier BU

Par **TOTOXITO**, le **28/10/2022** à **01:41**

bonjour excusez moi de vous dérangez mais j'ai loupé 2 cours de recherche BU (qui ne sont même pas indiquée dans mon inscription pédagogique) , suite à un malentendu avec mon emploi du temps , mais apparemment je vais être considéré comme défaillant juste pour un atelier de recherche documentaire ? apparemment il n'y a même pas de vrai examen a réaliser donc je ne comprend pas . merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/10/2022** à **12:52**

Bonjour

Ah les TD d'outil doc ! Hyper important mais souvent placés au dernier moment sur les emplois du temps avec des groupes créés également au dernier moment. Il ne faut néanmoins pas en vouloir aux personnels (BU, service chargé des emplois du temps) qui sont généralement en sous-effectif.

J'ai eu l'occasion d'enseigner cette matière et effectivement il y avait beaucoup d'étudiants qui ne savaient pas que le TD avait commencé. Je leur proposait de rattraper dans un autre groupe.

Dans votre cas, je crois comprendre que les TD sont déjà tous terminés.
Il faudrait en parler avec le/la responsable de votre BU et tenter de trouver un arrangement.

Par **TOTOXITO**, le **28/10/2022** à **14:29**

bonjour merci de votre réponse j'ai eu un retour et en fait l'on n'est pas considéré comme défaillant car il ne considère pas ça comme une matière mais plus comme un atelier , merci de votre retour .

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/10/2022** à **19:28**

C'est super !

Néanmoins, j'insiste tout de même sur l'importance de ses ateliers qui vous apprenne à mieux manipuler les bases de données.

Essayez de voir avec le personnel de la BU si vous pouvez récupérer de la documentation.